

VILLE DE COMPIEGNE ... ANNEE 2025

ASSOCIATIONS - FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

**À RETOURNER COMPLETE A LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES AVANT LE
11 NOVEMBRE 2024**

REFERENCE INTERNE MAIRIE:

Demande présentée par :

Intitulé exact de l'Association :	
Adresse du siège social :	
Adresse postale de l'Association (pour envoi de courriers):	
Courriel :	Téléphone :

❶ REGIME JURIDIQUE (association ou autre à préciser) :

❷ **N° DE SIRET (Obligatoire)** :

▶ Pourquoi un numéro SIRET (14 chiffres) ?

Cette immatriculation est **OBLIGATOIRE** pour les associations. Elles permettent à l'administration d'identifier "légalement" la structure. Elle est indispensable pour pouvoir effectuer des transactions financières (donc pour percevoir une subvention).

Pour obtenir ce numéro Siret, l'association doit adresser une demande par courrier postal à la [direction régionale de l'Insee](#) compétente pour le département dont relève son siège en joignant une copie des statuts de l'association et une copie de l'extrait paru au journal officiel ou à défaut le récépissé de dépôt des statuts en préfecture.

❸ N° de récépissé de dépôt en Préfecture (joindre une copie):

❹ OBJET DE L'ASSOCIATION :

❺ MEMBRES DU BUREAU :

	PRESIDENT	VICE-PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIER
Nom				
Prénom				
Adresse				
Téléphone				
Courriel				

a) Manifestations ou programmes d'actions réalisés au cours de l'année écoulée :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

b) Manifestations ou programmes d'actions prévus en 2025 :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

1 1 RENSEIGNEMENTS FINANCIERS OBLIGATOIRES (compléter les 2 fiches annexées)

↳ **MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE :**

€

A le

Le Président,

1 2 - PIÈCES À JOINDRE.

Pour toute demande :

1. Les **statuts régulièrement déclarés**.
2. La **liste** des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée.
3. Un **relevé d'identité bancaire**.
4. Les comptes approuvés du dernier exercice clos.
5. Le plus récent rapport d'activité approuvé (Procès Verbal de la dernière Assemblée Générale).
6. Le(s) rapport(s) du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de subventions.

Ce formulaire dûment complété est à retourner à l'adresse suivante :

[MAIRIE DE COMPIEGNE – AFFAIRES FINANCIERES – Place de l'hôtel de Ville 60200 Compiègne.](#)

Vous pouvez également l'envoyer par courriel à l'adresse : demande.subvention@mairie-compiegne.fr

COMPTE FINANCIER POUR L'ANNÉE 2024

Compte financier de l'association approuvé par les instances statutaires de l'exercice.

Si votre Association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre compte financier approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

CHARGES	Montant (2) en euros	PRODUITS	Montant (2) en euros
60- Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) :	
Autres fournitures			
61- Services extérieurs			
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières			
Entretien et réparation			
Assurances		Région(s) :	
Documentation			
Divers		Département(s)	
62- Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions		Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires			
Divers			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres (précisez)	
64 - Charges de personnel			
Rémunérations du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Charges sociales		Cotisations	
Autres charges de personnel		Autres	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		Sur opérations de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

BUDGET PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2025

Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires de l'exercice.

Si votre Association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

CHARGES	Montant (2) en euros	PRODUITS	Montant (2) en euros
60- Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives		Etat (à détailler) :	
Autres fournitures			
61- Services extérieurs			
Sous-traitance générale			
Locations mobilières et immobilières			
Entretien et réparation			
Assurances		Région(s) :	
Documentation			
Divers		Département(s)	
62- Autres services extérieurs			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Commune(s) :	
Publicité, publications			
Déplacements, missions et réceptions		Organismes sociaux (à détailler) :	
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires			
Divers			
63 - Impôts et taxes		Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunérations		CNASEA (emplois aidés)	
Autres impôts et taxes		Autres (précisez)	
64 - Charges de personnel			
Rémunérations du personnel		75 - Autres produits de gestion courante	
Charges sociales		Cotisations	
Autres charges de personnel		Autres	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements		Sur opérations de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	



Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Annexe au dossier de demande de subvention initiale pour les Associations compiégnaises affiliées à l'OSARC

DISCIPLINE PRATIQUÉE :

FEDERATION D'AFFILIATION :

VOTRE SAISON SPORTIVE : DATE DE DEBUT : DATE DE FIN :

	Non Licenciés		Licenciés non compétiteurs		Licenciés compétiteurs	
	COMPIEGNE	HORS COMPIEGNE	COMPIEGNE	HORS COMPIEGNE	COMPIEGNE	HORS COMPIEGNE
ADULTES						
JEUNES (-18 ans)						
TOTAL						

	Répartitions Femmes/Hommes	
	Femmes	Hommes
ADULTES		
JEUNES (-18 ans)		
TOTAL		

ENCADREMENT SPORTIF DU CLUB (diplômes fédéraux et/ou brevets d'État) :

NOM	PRENOM	QUALIFICATION (1)

FORMULATION DES CONSIDERATIONS PARTICULIERES DE VOTRE SUBVENTION :

<u>MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDE</u> :	€
--	---